

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.**

**DOCUMENT 1**

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle est tirée vers le haut par l'élévation des qualifications, le développement du secteur des services et le déclin de l'industrie. La part des cadres supérieurs parmi les emplois a ainsi plus que doublé en un tiers de siècle, entre 1982 et 2020, passant de 8 % à 20 %. Celle des anciens « cadres moyens », devenus les « professions intermédiaires », a augmenté de 20 % à 26 %. Rassemblés, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires forment désormais 46 % des emplois contre 27 % au début des années 1980.

Au cours des trois dernières décennies, la part des catégories populaires a diminué. Les ouvriers ont vu fondre leurs effectifs, de 30 % à 19 % de l'emploi. La part des employés a progressé jusqu'au milieu des années 2000, puis elle a diminué. Au bout du compte, elle est restée stable à 25 % sur l'ensemble de la période [...]. Deux autres grandes catégories sociales – composées d'indépendants aux statuts sociaux très inégaux – ont perdu du terrain : l'ensemble « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (de 8 % à 6,8 %) et surtout les agriculteurs exploitants (7 % à 1,5 % de l'emploi).

Source : « Comment évoluent les catégories sociales en France ? » *Centre d'observation de la société*, août 2021.

## DOCUMENT 2

### Mobilité et immobilité des hommes par rapport à leur père de 1977 à 2015 (en %)

	1977	1985	1993	2003	2015
<b>Immobilité sociale</b>	36,2	33,8	32,6	33,6	34,8
<b>Mobilité observée</b>	63,8	66,2	67,4	66,4	65,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Part de la mobilité structurelle dans la mobilité observée</b>	39,6	35,5	32,8	33,4	24,2

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, *Enquête Formation et qualification professionnelle*  
1977, 1985, 1993, 2003, 2014-2015, 2019.

## DOCUMENT 3

### Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle des fils						
	AE	ACCE	CPIS	PI	EOQ	EONQ	Ensemble
Agriculteurs exploitants (AE)	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE)	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS)	0,2	7,9	49,0	25,4	13,7	3,8	100
Professions intermédiaires (PI)	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	100
Employés et ouvriers qualifiés (EOQ)	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	100
Employés et ouvriers non qualifiés (EONQ)	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	100
<b>Ensemble</b>	<b>2,8</b>	<b>9,1</b>	<b>20,4</b>	<b>25,3</b>	<b>32,4</b>	<b>10,1</b>	<b>100</b>



Mobilité de statut : mobilité entre une catégorie de salariés et de non-salariés

Mobilité horizontale : mobilité entre catégories de non-salariés

Mobilité ascendante

Mobilité descendante

Immobilité sociale

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Source : INSEE, *Enquête Formation et qualification professionnelle*, 2014-2015, 2019.